

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers  
en exercice : 15  
présents : 10  
votants : 15

L'An deux mil vingt, le dix juillet à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de St Germain des Bois dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Etienne DURAND, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 3 juillet 2020  
Date d'affichage : 3 juillet 2020

Etaient présents : Mmes et Mrs DURAND Etienne, BRANSARD Marie-Claire, GUILLEMEAU Aurélien, MARIE Philippe, DENIS Christelle, DEUSS Nicolas, TRAMUNT Yannick, LEMAIN Bastien, MOREIRA Nathalie, GITTON Romain.

Absent excusé ayant donné pouvoir : CHAMBRIN Hugues à DURAND Etienne, GALLIENNE Josette à DEUSS Nicolas GALLIOT Marie-Ange à BRANSARD Marie-Claire, MARCHAT Jean-Marc à LEMAIN Bastien, SAJOT Benoît à GUILLEMEAU Aurélien.

M. DEUSS Nicolas a été élu secrétaire de séance.

---

Mme DENIS Christelle, secrétaire de séance de la réunion du 12 juin 2020, a donné lecture du procès-verbal de la dite séance qui est adopté à l'unanimité.

---

*Compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19, que le public ne peut être accueilli et que la retransmission en direct des débats ne peut-être techniquement réalisée, la tenue de la séance est demandée à huis-clos. Suite à un vote à mains levées, le conseil a décidé à l'unanimité le huis-clos.*

---

**élection sénatoriale : désignation des délégués et de leurs suppléants**

Le Président a donné lecture :

- . des articles transcrits du Code électoral relatif à l'élection des Sénateurs
- . du décret fixant la date à laquelle les conseil municipaux doivent désigner leur délégués et suppléant en vue de l'élection au Sénat qui doit avoir lieu le 27 septembre 2020 dans le département
- . de l'arrêté du Préfet convoquant à cet effet les Conseils municipaux.

## **ELECTIONS DES DELEGUES**

### **1<sup>er</sup> tour de scrutin**

Le Président a ensuite invité le conseil à procéder, sans débats, au scrutin secret à la majorité absolue des suffrages, à l'élection de trois délégués. Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a commencé à dix-huit heures trente. Il a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	: 0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	: 15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	: 0
Nombre de suffrages exprimés (b-c)	: 15
Majorité absolue	: 8

Ont obtenu :

M. DURAND Etienne : 15  
Mme BRANSARD Marie-Claire : 15  
Mme GALLIENNE Josette : 15

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés élus :

- . M. DURAND Etienne né le 12 mai 1961 à VIENNE EN VAL (Loiret) a été proclamé élu et a déclaré accepter le mandat.
- . Mme BRANSARD Marie-Claire née le 19 juillet 1960 à CULAN (Cher) a été proclamée élue et a déclaré accepter le mandat.
- . Mme GALLIENNE Josette née le 13 juin 1959 à BOURGES (Cher) a été proclamée élue et a déclaré accepter le mandat.

## **ELECTIONS DES SUPPLEANTS**

### **1<sup>er</sup> tour de scrutin**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection de trois suppléants.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	: 0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	: 15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	: 0
Nombre de suffrages exprimés (b-c)	: 15
Majorité absolue	: 8

Ont obtenu :

M. MARCHAT Jean-Marc : 15  
M. SAJOT Benoît : 15  
Mme DENIS Christelle : 15

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés élus :

- . M. MARCHAT Jean-Marc né le 4 octobre 1956 à MONTLUCON (Allier) a été proclamé élu et a déclaré accepter le mandat.
- . M. SAJOT Benoît né le 5 septembre 1978 à BOURGES (Cher) a été proclamé élu et a déclaré accepter le mandat.

. Mme DENIS Christelle née le 9 novembre 1971 à SAVERNE (Bas-Rhin) a été proclamée élue et a déclaré accepter le mandat.

### devis taille haie face salle des fêtes

Monsieur le Maire présente les devis concernant la taille de la haie face à la salle des fêtes :

- . entreprise VILATTE (Dun-sur-Auron) : 2 694.00 € TTC
- . entreprise PALIN ESPACES VERTS (St-Denis-de-Palin) : 3 456.00 € TTC
- . entreprise TERIDEAL (Bourges) : 4 972.80 € TTC
- . entreprise ALTEA (Vierzon) : 5 899.20 € TTC

Après avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise VILATTE.

Il est demandé de préciser dans l'accord du devis que les travaux soient exécutés à la fin du mois de septembre.

### ONF - marquage coupe

M. le Maire donne la parole à M. TRAMUNT qui donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de M. GUNET de l'Office National des Forêts, concernant les coupes à asseoir en 2021 en forêt communale relevant du Régime Forestier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- 1 . approuve l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2021 présenté ci-après,
- 2 . demande à l'Office national des forêts de bien vouloir procéder à la désignation des coupes inscrites,
- 3 . pour les coupes inscrites, précise leur mode de commercialisation,

### **ETAT D'ASSIETTE :**

Parcelle	Nature de la coupe <sup>1</sup>	Volume présumé réalisable (m3)	Surf (ha)	Coupe réglée (oui/non)	Décision du propriétaire <sup>2</sup>	Mode de commercialisation			
						Vente sur pied	Bois façonnés		Délivrance pour l'affouage (houppiers et bois de qualité chauffage)
							Appel d'offres	Gré à gré - contrats	
5	AME	70	4.92	O		X			X
6	AME	70	4.91	O		X			X
10	REG	300	5.08	O		X			
24	AME	130	6.48	O					X

Le mode de commercialisation pourra être revu en fonction du marché et de l'offre de bois en accord avec la municipalité

### **Mode de délivrance des Bois d'affouages**

Les bois d'affouage, houppiers, taillis et arbres de qualité chauffage, seront délivrés sur pied. Le conseil municipal désigne comme GARANTS de la bonne exploitation des bois, conformément aux règles applicables en la matière aux bois vendus en bloc et sur pied :

M. TRAMUNT Yannick

M. GUILLEMEAU Aurélien

M. LEMAIN Bastien

Le conseil municipal donne pouvoir à M. le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

<sup>1</sup> Nature de la coupe : AMEL amélioration ; AS sanitaire, EM emprise, IRR irrégulière, REG Régénération, SF Taillis sous futaie, TS taillis simple, RA Rase

<sup>2</sup> Décision du propriétaire : Inscription/Report/Suppression

## divers

. M. LEMAIN demande s'il est possible de solliciter un acompte lors de l'attribution des lots de bois aux affouagistes.

M. TRAMUNT et M. LEMAIN doivent regarder la législation du code forestier.

. Il est demandé de se rapprocher de M. SAJOT afin que celui-ci apporte une formation de base à l'employé communal pour le bon fonctionnement du broyeur.

## informations :

Monsieur le Maire fait part des informations suivantes :

. l'assemblée générale d'Abacadabois aura lieu le jeudi 16 juillet. Mme BRANSARD et M. GITTON représenteront la commune.

. état du matériel communal :

→ réparation du tracteur-tondeuse (changement du démarreur)

→ panne du taille-haie (en réparation)

→ remplacement du souffleur à feuilles (en attente de devis auprès d'Equip'Jardin, Cloué et Friaud)

. travaux parking et sécurisation centre bourg : la réunion préparatoire en présence de l'entreprise COLAS, VEOLIA, le SDE, le centre de gestion de la route, le Cabinet VERLIAT et M. JULLY du cabinet NEUILLY a eu lieu le jeudi 9 juillet.

Le début des travaux est prévu pour le mardi 18 août.

La première réunion de chantier est programmée pour le mercredi 19 août à 8 heures.

. Les habitants de Barantheaume demandent une intervention auprès de l'opérateur Orange du fait d'une connexion très irrégulière.

Mme DENIS propose de se rapprocher d'un interlocuteur pour apporter une solution.

M. le Maire rappelle la chronologie des projets éoliens RP Global et Vents d'Oc.

Il propose au conseil d'envoyer une lettre explicative à la population.

Vu, pour affichage

le Maire,

DURAND Etienne